

Quartier Ntchengué-Derrière l'hôpital

Guerre ouverte entre les habitants et la municipalité



Photo : JP Allogo

Cette belle maison pourrait être détruite si la mairie met à exécution sa mesure de déguerpissement des habitants de La lisière. Photo du milieu : Le porte-parole, Serge Didier Békale. "trop, c'est trop".



Photo : JP Allogo

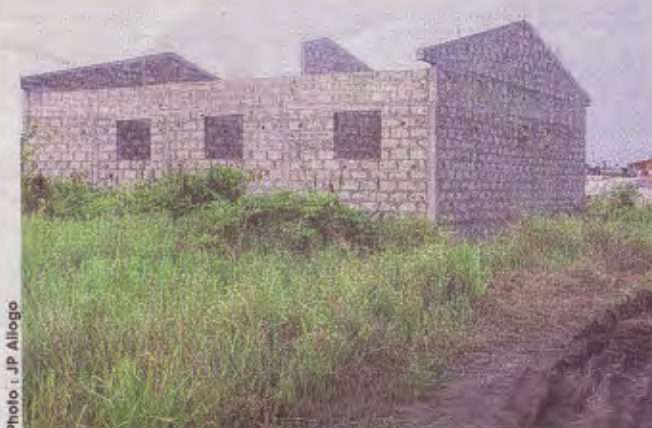


Photo : JP Allogo

Les travaux de cette maison sont arrêtés à cause du bras de fer avec la mairie.

J-P.A
Port-Gentil/Gabon

A n'en point douter, tout le domaine appartient à l'Etat, mais lorsque celui-ci est occupé par des citoyens qui, de surcroît, ont fourni des efforts pour construire dans la brousse, donc une zone inhabitée, affrontant ainsi toutes les difficultés, il serait de bon ton que les pouvoirs publics, s'ils veulent récupérer ladite terre, soient souples avec les occupants des lieux. Pour ne l'avoir pas compris, la mairie de la commune de Port-Gentil est actuellement à

couteaux tirés avec les habitants du quartier Ntchengué-Derrière l'hôpital, précisément dans la zone appelée "La lisière". Ces compatriotes se disent martyrisés et harcelés par la mairie de Port-Gentil, appuyée par le cabinet Perspective Gabon, qui leur intime l'ordre de vider les lieux, à défaut de partager leurs terrains avec la municipalité. « Nous sommes ici depuis dix ans, et lorsque nous nous installions ici, il n'y avait que la forêt et les marécages. Nous avons fourni des efforts inlassables pour surmonter tous les obstacles qui se dressaient devant nous afin de construire nos maisons.



Photo : JP Allogo

Coralie Mboumba Nziengui, une plaignante: "la mairie a cassé et jeté mes briques". Photo de droite : La pancarte du titre foncier de la mairie, nouvellement implantée.



Photo : JP Allogo

Mais aujourd'hui, nous ne comprenons pas cette montée en puissance de la municipalité de Port-Gentil qui nous intime l'ordre

de partir des lieux (...) Depuis quatorze mois, nous sommes complètement aux abois, face à cette situation à la fois gênante et

désagréable. Nous sollicitons l'intervention du gouverneur de notre province, voire celle du président de la République qui est le garant de l'unité nationale car, trop, c'est trop », explique, très très remonté par la tournure prise par les événements, Serge Didier Bekalé, le porte-parole du collectif des habitants de la zone de La lisière. Une autre compatriote, Coralie Mboumba Nziengui, qui ne sait plus à quel saint se vouer pour pouvoir conserver son domaine, révèle que la mairie a cassé et jeté ses briques. Dans l'optique d'équilibrer l'information, nous avons tenté de nous rapprocher

de l'Hôtel de ville, mais sans succès. En effet, dans un premier temps, nous avons joint au téléphone Robert Ndzoghan, le premier adjoint au maire de la commune de Port-Gentil. Ce dernier nous a orienté vers le maire central, Bernard Apérano. Poursuivant toujours notre démarche, nous avons joint l'un des collaborateurs du maire de Port-Gentil qui nous a répondu au téléphone que le maire était occupé. Face donc au refus de communiquer des autorités municipales, nous n'avons qu'un seul son de cloche, celui des plaignants. Doit-on en conclure que qui ne dit mot consent ?